

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 JANVIER 2022**

Le Conseil Municipal de la commune de SAILLAT-SUR-VIENNE, s'est réuni en séance ordinaire le 19 janvier 2022, sous la présidence de Monsieur Pascal CLUZEAU, Maire.

**PRESENTS** M. CLUZEAU, Mme PUDELKO, MM. LAMBERT, CHABASSE, POUPEAU, Mmes CHAMBRE, NOE, GRACIEUX, M. TOURNIER, Mme BOUJU.

**EXCUSES REPRESENTES :**

Monsieur Jacques VENLA, Conseil Municipal, excusé représenté par Monsieur Patrick LAMBERT, Adjoint au Maire.

Monsieur Bruno COLDEBOEUF, Conseiller Municipal, excusé représenté par Monsieur Julien POUPEAU, Conseiller Municipal.

Madame Marika KERKEZ, Conseillère Municipale, excusée représentée par Monsieur Pascal CLUZEAU, Maire.

Monsieur Luis DA COSTA, Conseiller Municipal, excusé représenté par Madame Nathalie PUDELKO, Adjointe au Maire.

Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé, et Madame Annie BOUJU est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Guillaume CHALARD, Secrétaire de Cabinet du Président de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin, présente au Conseil Municipal l'opération de Revitalisation de Territoire (O.R.T.), « Petites Villes de demain ».

Le Conseil Municipal aura à délibérer très prochainement sur la mise en place de cette opération.

Après son exposé, Monsieur CHALARD quitte la réunion, la séance du Conseil Municipal débute.

Monsieur le Maire présente la démission de Madame Marika KERKEZ de son poste d'adjointe au Maire. Il demande au Conseil Municipal de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint qui occupera le même rang que l'élue démissionnaire.

Le Conseil Municipal procède à la désignation du 3e adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :  
Sont candidats : Jean-Paul TOURNIER, Aurélie NOE, Laurence CHAMBRE,

Nombre de votants : 14

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14

Nombre de bulletins blancs et nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :  
- Laurence CHAMBRE : 3 voix  
- Aurélie NOE : 1 voix  
- Jean-Paul TOURNIER : 8 voix

Monsieur Jean-Paul TOURNIER est désigné en qualité de 3e adjoint au maire.

*Le Conseil Municipal à l'unanimité,*

**ACCEPTE** la décision modificative au budget 2021 présentée par Monsieur le Maire.

**APPROUVE** le budget annexe du lotissement « Les Cavaliers » pour l'année 2022.

**DIT** que le budget communal versera une avance financière de 730 000 euros au budget annexe afin de réaliser les travaux d'aménagement.

Cette avance sera remboursée au fur et à mesure de la vente des lots constructibles.

**DECIDE** de mettre à jour, au 1<sup>er</sup> février 2022, le tableau de l'effectif communal.

**AUTORISE** le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2022.

**QUESTIONS DIVERSES**

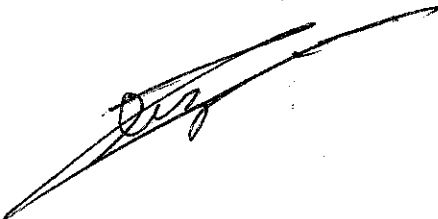
- Monsieur le Maire souhaite apporter des éclaircissements, afin de mettre fin aux rumeurs, sur une demande d'urbanisme refusée par le service instructeur et dont il n'a pas voulu déroger, pour les motifs suivants :

La demande portait sur la construction d'un hangar industriel en zone pavillonnaire, à Chaumeix. Malgré les insistances du demandeur, la stricte application du PLU a été appliquée ; seul un bâtiment en dur avec toiture en tuiles est autorisé.

- Jean-Marc CHABASSE fait part de la demande de Madame DUMONT, demeurant à Chaumeix, de modifier la voirie concernant l'évacuation des eaux pluviales car en cas de fortes pluies, sa cave est inondée.
- Monsieur Jérôme LOTTON demande l'autorisation d'organiser un cyclo-cross annuel sur la commune.
- Julien POUPEAU signale que les drapeaux à l'entrée de l'école sont en très mauvais état.
- Nathalie PUDELKO annonce que, suite à la réunion à la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin sur les marchés festifs, la commune organisera un marché festif le 08 juillet 2022 Place de la Salle des Fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 heures 30.

Le MAIRE,



Le secrétaire de séance,

